

[Texte]

Mr. D. Wallace (Director, Canadian Government Travel Bureau): Mr. Minister, Mr. Chairman, on the question of the existing booklet, I have it in my hand. This is the federal booklet on testing trailer and picnic sites along the Trans-Canada highway which, up to this time, has been made available to Americans. This does use symbols, as Mr. Rock advocates, and we do intend to put this book into bilingual form. Until a few months ago we had no mandate in this field so this is the existing booklet. Now as I understand Mr. Rock's recommendation, he would like to have us add to this book, which is on the federal-provincial campsites, the government campsites along or close to the Trans-Canada Highway.

Mr. Pepin: You must bear in mind that until this year the department was involved almost exclusively in attracting outsiders.

Mr. Rock: Yes, I understand that. Since you are trying now to attract within the country, this is why I am suggesting this.

Mr. Wallace: On this point, Mr. Rock, the strength of our operation in tourist promotion over the years has been a very close collaboration with the provinces, with the municipalities and regions. By agreement with the provinces, we have attempted to divide the work. Now I have in my hand the provincial campsite books for Canada, and even though some of them are in quite short summary form, they do add up to a lot of paper. I might say that in the current year we are spending \$1 million on booklets in our bureau and I would be very reluctant to get into producing a booklet of the magnitude required to cover all campsites in all parts of Canada. I would be glad to discuss it with the provinces but I would feel that the provinces would say, why take over the job that we are doing so well? For example, among the various provinces some of them have quite large and impressive books and I feel we would be duplicating. Obviously we would be very glad to consider your point of view and to consider whether we might not make our own booklet rather more comprehensive, but our booklet I think should still be one that takes people in a sense from province to province and that when we come to a particular province like Ontario, we would leave it to that province, which here has a booklet of over 125 pages, very condensed, because they have many hundreds of campsites and I think the total book for all of Canada would be awfully big and awfully expensive. However, we would be very glad to study it with the provinces.

Mr. Pepin: If I may express an opinion, I think you are on the right track. The federal government in this business should be concerned with the national aspect and not try

[Interprétation]

tant sur les relations fédérales-provinciales dans le domaine du tourisme. Alors je laisserai donc M. Wallace traiter des deux dernières questions.

M. D. Wallace (Directeur, office de tourisme du gouvernement canadien): Monsieur le ministre, monsieur le président, en ce qui a trait à la brochure déjà publiée je l'ai en main présentement. Il s'agit de la brochure publiée par le gouvernement fédéral portant sur les sites pour le campisme avec tentes, remorques et les sites de pique-niques le long de la route transcanadienne; cette brochure, jusqu'à présent, était offerte aux Américains. Le texte de cette brochure comporte des symboles, comme le mentionnait M. Rock, et nous avons l'intention de publier cette brochure dans les deux langues. Jusqu'à il y a quelques mois, nous n'avons aucun mandat dans ce domaine de sorte que c'est là la seule brochure que nous ayons publiée. Maintenant, par suite de la déclaration de M. Rock, je crois qu'il voudrait que nous ajoutions à cette brochure qui porte sur les sites de campisme fédéraux-provinciaux, les sites du campisme du gouvernement le long ou à proximité de la route transcanadienne.

M. Pépin: Vous devez vous rappeler que jusqu'à cette année, le Ministère se préoccupait presque exclusivement à attirer les étrangers.

M. Rock: Oui, je comprends cela. Puisque vous essayez maintenant d'exercer une certaine attraction à l'intérieur même du pays, c'est là la raison de ma suggestion.

M. Wallace: A ce sujet, monsieur Rock, la force de notre promotion touristique depuis des années repose presque entièrement sur une collaboration très étroite avec les provinces, avec les municipalités et avec les administrations régionales. Par entente avec les provinces, nous avons essayé de répartir le travail. J'ai présentement en main les brochures présentant les sites de campisme provinciaux de par le Canada et même si certains d'entre eux sont assez sommaires, cela donne tout de même un livre assez volumineux. Je peux dire que, au cours de la présente année, nous dépensons 1 million de dollars pour la publication de brochures de notre Office et je suis loin d'être intéressé à produire une brochure de l'envergure requise pour comprendre tous les sites de campisme dans toutes les parties du Canada. Je serais très heureux de discuter ce sujet avec les provinces mais je crois que les provinces pourraient nous dire: «Pourquoi prendre à votre charge un travail que nous accomplissons si bien?» Par exemple, parmi les différentes provinces, certaines publient les brochures d'envergure et très bien présentées et je crois que nous ferions double emploi. De toute évidence, nous serions très heureux d'étudier votre point de vue et d'examiner si nous ne pourrions pas rendre notre brochure plus complète, mais notre brochure, à mon avis, doit être l'une qui est utile pour permettre au voyageur, dans certains sens, de passer d'une province à l'autre et lorsque nous en arrivons à une province en particulier, comme l'Ontario, nous laisserions le travail à cette province, et dans le cas de l'Ontario, elle publie déjà une brochure de 225 pages, très condensée car cette province compte plusieurs centaines de sites de campisme, et je crois qu'une brochure touchant l'ensemble du Canada serait très volumineuse et très dispendieuse. Toutefois, nous serions très heureux d'étudier ce sujet avec les provinces.

M. Pépin: Si je peux exprimer mon avis personnel, je crois que vous avez raison. Le gouvernement fédéral dans cette affaire doit se préoccuper des aspects nationaux du